



Collège Louis Merle

Réunion de rentrée Classes de 6^{ème}

Lundi 12 septembre 2022

ANNÉE SCOLAIRE 2022 - 2023





Effectifs du collège :

- **211 élèves** dont 43 élèves de 6^{ème} répartis en 2 classe
- **36 adultes** pour les encadrer :
 - Équipe de direction : 3 (1 principal, 1 adjoint-gestionnaire, 1 conseillère principale d'éducation)
 - Équipe administrative : 1 (1 secrétaire de direction)
 - Equipe pédagogique : 19 (19 enseignants dont 6 en service partagé)
 - Equipe de vie scolaire : 4 (4 assistants d'éducation)
 - Equipe médico-sociale : 3 (1 infirmier, 1 psychologue de l'EN, 1 accompagnante d'élève en situation de handicap).
 - Équipe technique : 6 (2 agents de restauration, 1 agent de maintenance, 3 agents polyvalents)



Vos interlocuteurs :

- Le professeur principal de votre enfant pour toute question d'ordre Pédagogique : Mme GRANGET, M. THORÉ
- Le secrétariat pour toute question d'ordre administrative : Mme DUJOUR
- La gestion pour toute question d'ordre financière : M. BARCQ
- L'infirmier pour toutes les questions d'ordre sanitaire : M. ÉVEILLARD-BODIN
- La Vie scolaire pour toute question d'ordre éducative : Mme MACHADO
- Le référent numérique pour toute question d'accès aux outils informatiques du collège : M. THORÉ
- Pour toutes autres questions : M. DELABRUYÈRE



Pour nous contacter

- Par téléphone : 05 49 63 74 68
- Par courriel : ce.0790034h@ac-poitiers.fr
- Par l'ENT* du collège : Espace parents de Pronote
- Par l'intermédiaire du carnet de correspondance de votre enfant

* ENT = Environnement Numérique de Travail



Les nouveautés

- Heures d'ATP : Aide au Travail Personnel (1 heure par semaine)
- Séances d'EMI (Education au Média et à l'Information) avec Mme LELOUP
- Classes chantantes avec M. CLAUDE



Réussir son année au collège

côté élèves

- Afficher mon emploi du temps dans ma chambre
- Faire mon cartable le soir en fonction de mon emploi du temps (Attention aux semaines paires et impaires)
- Cocher mes devoirs au fur et à mesure qu'ils sont faits
- Vérifier que j'ai mon matériel : trousse complète, règle, copies, cahiers, tenue de sport ...
- Faire signer mon carnet



- Noter le cours proprement et entièrement
- Noter les devoirs tels qu'ils sont écrits au tableau
- Apprendre ou réviser mes leçons
- Faire mes exercices après les leçons
- Faire signer les contrôles lorsque le professeur le demande



- Enlever ma casquette quand je rentre dans les bâtiments
- Jeter mon chewing-gum dans la poubelle avant les cours
- Lever la main pour demander la parole
- Passer à la vie scolaire en cas d'absence ou de retard
- Laisser les manuels, la classe et le collège en bon état

- Arriver au collège calme et « pas fatigué »
- Aller voir un adulte en qui j'ai confiance si j'ai des problèmes avec un autre élève, un adulte du collège ou encore à la maison... Si on ne parle pas, rien ne change !
- Prends le temps d'avoir des loisirs (sport, lecture, dessin)



Réussir son année au Collège


Cartable
Emploi du temps
Cahier de texte
Fournitures
Carnet de correspondance

- Votre enfant n'est pas autonome, il a encore besoin de vous.
- Vérifier le cartable
- Afficher l'emploi du temps et le planning des semaines paires/ Et impaires dans la cuisine.
- Vérifier que les devoirs sont faits
- Vérifier régulièrement le matériel et racheter ce qui manque
- Demander plusieurs fois par semaine à voir le carnet



En classe

A la maison



En classe

Vie scolaire

Équipement

- Vérifier la tenue des cahiers
- Vérifier le cahier de texte et contrôler via Pronote si doute. Pensez à regarder régulièrement votre espace parents
- Faire réviser les leçons
- Vérifier que les exercices sont faits
- Signer les contrôles, consulter Pronote pour y voir les résultats.

- Lire avec votre enfant le règlement intérieur et lui expliquer ce qu'il ne comprend pas.
- Justifier les absences dans le carnet



- Surveiller le sommeil de votre enfant
- Instaurer un « couvre-feu écrans », envisager un contrôle parental, limiter les réseaux sociaux.
- Prévenir le professeur principal de tout changement de comportement inexplicable ou de repli sur soi.



Le protocole sanitaire

- Site
- <http://www.education.gouv.fr/san>

	SOCLE
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction

www.education.gouv.fr/annee-scolaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner tout ou partie du territoire. Elle s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera révisé dans un délai de mise en œuvre de 10 jours.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention.	<ul style="list-style-type: none">• Respect des mesures d'attention et de lavage des mains• Port du masque• Application des règles en population générale adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Pas de limitation du brassage par mesure obligatoire• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées• Nettoyage des tables et des tabourets de chaque service	<ul style="list-style-type: none">• Respect des mesures d'attention et de lavage des mains• Port du masque• Application des règles en population générale adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Limitation du brassage par mesure obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	<ul style="list-style-type: none">• Respect des mesures d'attention et de lavage des mains• Port du masque• Application des règles en population générale adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Limitation du brassage par mesure obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction• Exercice des activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter.	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction			

Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.

18 Juin 2022

EDUCATION.GOV.FR/COVID19



Merci de votre attention !

Des questions ?